

Déclaration/Discours - Jeudi 9 Janvier 2014

[Voir le document sur le site]

V

Monsieur le ministre,

Monseigneur,

Monsieur le Métropolitain,

Messieurs les Rabbins,

Monsieur le Président du Consistoire,

Monsieur le Recteur de la Mosquée, Président du Conseil français du Culte musulman,

Monsieur le Président d'honneur du Conseil français du Culte musulman,

Monsieur le Président de la Fédération protestante de France,

Madame la Présidente de l'Union bouddhiste de France,



Vous êtes une nouvelle fois rassemblés, ici, dans cette maison qui est aussi la vôtre car c'est la maison de tous. C'est celle de la République, qui ne reconnaît aucun culte mais qui, en même temps, fait en sorte que ces cultes-là puissent vivre pleinement, en France, en liberté.

Je vous retrouve, en ce début d'année, à l'occasion de cette cérémonie qui est un peu particulière, mais que je souhaite reproduire parce qu'elle est aussi un moment d'échanges et de dialogue.

J'y tiens aussi parce que les représentants des religions contribuent à la vie spirituelle, sociale, morale de notre pays. L'Etat doit savoir ce que les religions ont à dire sur les grands sujets, qui peuvent être aussi des sujets économiques, sociaux et internationaux.

Je souhaite aussi vous présenter les réflexions qui sont les nôtres, pour préparer les projets qui seront débattus au Parlement dans les prochains mois.

Revenons sur l'année 2013. Elle fut, à bien des égards, exceptionnelle. D'abord pour les catholiques avec l'élection du Pape François qui a, depuis, porté une parole de fraternité qui a touché le cœur



de bien de nos compatriotes, au-delà même des catholiques. Il a aussi exprimé des positions, sur le plan international, qui ont été reçues par tous ceux à qui il s'adressait.

2013 fut aussi, en France, une année de débats passionnés, notamment sur le mariage pour tous. Comme représentants des cultes, vous y avez, à votre façon, participé en appuyant vos positions sur vos convictions. Je les respecte profondément.

2013 fut aussi une année de dialogue entre les religions. Il y a eu l'inauguration du mémorial pour le Cardinal LUSTIGER, au monastère Abou Gosh, qui a été réalisé grâce à des donateurs juifs et chrétiens et qui constitue un bel exemple. Il y a eu aussi le travail que mène Monseigneur PONTIER pour développer, dans la continuité de ce qu'il avait accompli à Marseille, les discussions avec les musulmans.

Ce dialogue est d'ailleurs ancien, puisque le service des relations de l'Eglise catholique avec les musulmans de France date de 40 ans. Mais il s'intensifie et je sais que Monsieur le Recteur de la mosquée de Paris y est particulièrement attaché. C'est un signe important que vous donnez car vous prouvez que les religions peuvent être une source d'apaisement et de compréhension mutuelle . Puisse cet exemple servir de référence par rapport à d'autres régions du monde ! J'y reviendrai.



L'intolérance, elle est aussi parmi nous. Elle est partout. Ne croyons pas que nos frontières pourraient la repousser. L'antisémitisme a pris des formes nouvelles, même si c'est toujours la même abjection qui transparait. Il y a eu des agressions antimusulmanes qui se sont multipliées. Je n'oublie pas les actes antichrétiens. Je les condamne tous avec la même fermeté. Le ministre de l'intérieur les combat avec la même énergie.

L'intolérance s'attaque à tout : aux personnes comme aux biens, aux morts pour mieux insulter les vivants et même aux murs derrière lesquels vous vous retirez pour prier. Ils sont l'objet, on l'a encore vu ces derniers jours, ces dernières heures, de profanations ou d'inscriptions.

Je l'ai dit, face à elle, la République doit être intransigeante. Elle le sera partout et pour tous. Elle combattrà la haine sous tous ses masques, y compris celui du paravent de l'humour ou de la dénonciation d'un système. La réponse, c'est la sanction - claire et immédiate - qui peut aller jusqu'à l'interdiction de spectacles à caractère raciste et antisémite, susceptibles de provoquer des troubles à l'ordre public. C'est le sens de la circulaire qui a été prise et qui sera appliquée.



Sur internet, l'anonymat ne doit pas être une protection et la liberté d'expression, un alibi. Nous sommes très attachés à la liberté. Mais lorsqu'au nom de la liberté, on met en cause des valeurs fondamentales, des principes essentiels, il faut aussi y mettre les limites. Ou alors c'est considérer que toute volonté des pouvoirs publics, de mettre un certain nombre de provocations de côté, pourrait être attentatoire aux libertés.

L'efficacité de cette répression exige d'abord que les informations soient connues, que les faits soient établis. Elle suppose, lorsqu'il y a une agression également, qu'une plainte soit déposée. S'il n'y a pas de plainte, il n'y a pas de poursuites. Je m'adresse donc à vous : il est de votre responsabilité d'accompagner vos fidèles pour les encourager à ne pas se taire. Le pire, c'est le silence. Le pire, c'est le renoncement. Le pire, c'est l'acceptation, finalement, de l'humiliation. Ils doivent, lorsqu'ils sont outragés ou menacés dans leur liberté de culte, pouvoir être accompagnés pour porter plainte et faire déclencher l'action pénale.

La réponse ne peut pas être que répressive. La réponse est aussi éducative. C'est la formation des consciences, c'est l'accès au savoir, c'est le rappel de l'Histoire. Là aussi, vous y contribuez.

La réponse, c'est la laïcité. La laïcité n'est pas un point de clivage entre nous. C'est un point de



rassemblement. C'est la règle commune qui nous permet de vivre ensemble. La laïcité, je le répète sans cesse, protège la liberté de croyance et de conscience. Elle garantit aussi la neutralité de l'Etat et de ses agents. Ils ne doivent pas, dans l'exercice de leurs fonctions, manifester une appartenance religieuse - pas plus d'ailleurs qu'une opinion politique.

Le Défenseur des droits, Monsieur BAUDIS, a saisi le Conseil d'Etat sur la question, qui était discutée, des sorties scolaires. Le Conseil d'Etat a recommandé de laisser les responsables faire preuve de discernement. Je pense que c'est un bon principe et c'est pourquoi il nous est paru préférable de ne rien changer dans la circulaire et d'éviter le recours à la loi.

Dans cet esprit aussi, j'ai souhaité que le ministre de l'Education nationale puisse afficher la charte de la laïcité dans les établissements scolaires. C'est aussi un moyen pour les élèves de bien comprendre de quoi il s'agit.

J'ai enfin installé en avril dernier - 6 ans après le décret qui prévoyait sa création mais qui n'avait pas été appliqué - l'Observatoire national de la laïcité. Je sais les réserves qui ont pu être émises sur sa composition. Je veux vous répondre. L'Observatoire n'a pas vocation à être le lieu de représentations des cultes. Il doit être en revanche une instance de dialogue permanent avec vous.



J'ai demandé à Jean-Louis BIANCO, son président, d'y veiller particulièrement et de vous recevoir régulièrement.

La même logique s'impose pour le Comité consultatif national d'éthique. Sa vocation n'est pas de faire figurer les cultes en tant que tels, mais d'associer des personnalités qui représentent la diversité de notre société. Son rôle est de traiter des questions qui sont souvent les plus sensibles et d'y apporter sa contribution.

Je pense au sujet de la fin de vie. Une mission avait été confiée au Professeur SICARD, son rapport m'a été remis à la fin de l'année 2012 et le Comité consultatif a organisé une « Conférence Citoyens ». C'est un panel qui a rendu un avis. C'est une partie d'un processus. Le Comité remettra un rapport de clôture sur l'ensemble de cette procédure. Ensuite, c'est-à-dire au début du mois de février, des consultations avec les cultes pourront s'ouvrir.

Il s'agit de réfléchir ensemble à l'amélioration de l'accompagnement des personnes souffrantes en fin de vie, dans le respect de la dignité de chacun. Toute personne majeure en phase avancée ou terminale d'une maladie incurable - c'est ce que j'avais dit durant la campagne, provoquant une souffrance physique, psychique insupportable et qui ne peut pas être apaisée, doit pouvoir



demander, dans des conditions précises, strictes, une assistance médicalisée pour terminer sa vie dans la dignité. C'est de cela qu'il s'agit et rien que de cela.

Je voulais terminer mon propos sur la situation internationale.

Je pense d'abord au Proche-Orient et à la Syrie, déchirée par une guerre civile atroce qui a déjà fait 140 000 morts. Je pense aussi au Liban, à la Jordanie, où la masse des réfugiés est considérable.

Je pense à Israël, à la Palestine où je me suis rendu au mois de novembre. J'y ai redit mon engagement pour la paix, pour la reconnaissance réciproque des deux Etats. Nous sommes dans une phase où les négociations peuvent ou bien de nouveau s'enliser, ou au contraire connaître un dénouement.

J'ai, au cours de cette visite, rencontré la communauté chrétienne de Jérusalem à la Basilique Sainte-Anne. J'ai, à cette occasion, exprimé la volonté de la France de préserver les lieux saints des trois religions monothéistes. J'ai aussi rappelé la nécessité de protéger les chrétiens d'Orient car





leur sort préoccupe la France. Je sais, Monsieur le Métropolitain, que cette situation est au coeur de vos pensées. Avec les juifs et les musulmans, les chrétiens d'Orient ont façonné la richesse culturelle du pourtour méditerranéen. Je constate, avec regret, leur disparition progressive dans l'exil. Je vois leur repli dans des communautés de plus en plus réduites. C'est une perte irréversible pour les sociétés de cette région.

Je veux évoquer l'Afrique. Je me suis réjoui, comme vous, de la libération du Père Georges. J'ai donc fait sa connaissance. Une personnalité admirable. Admirable par le courage qui a été le sien, de subir, il l'a dit - moins longtemps que d'autres, une captivité éprouvante. Une personnalité généreuse, enthousiaste, capable de pardonner mais aussi de porter une parole de justice et de paix. Il est rare de rencontrer des gens de cette qualité.

Après avoir été retenu 6 semaines, il s'est exprimé avec une clarté, avec une force et même avec une certaine retenue. Au nord du Cameroun comme, bien sûr, dans cette partie du Nigeria où il était retenu, les conflits ne sont pas que des conflits économiques, ce ne sont pas que des conflits ethniques ; il y a une part de conflits religieux auxquels nous devons faire très attention. Il a dit - en répondant aux journalistes - qu'il avait été pris en otage parce qu'il était occidental. Il n'a pas dit qu'il avait été pris en otage parce qu'il était blanc. Il a fait très attention et il a eu raison car il ne devait pas introduire des graines de haine dans le rapport qu'il faisait de sa captivité.



Au-delà de cette personnalité du Père Georges, il y a aujourd'hui en Afrique, si nous n'y prenons garde, des risques d'affrontements religieux parce que certains attisent ces haines. Si la France est en Centrafrique, c'est pour permettre qu'il y ait une sécurité, une stabilité mais aussi une réconciliation, un rassemblement. La France n'est pas pour les chrétiens ou pour les musulmans. Elle est pour que les Centrafricains vivent ensemble, comme ils vivaient d'ailleurs ensemble depuis des décennies. Bien sûr, il y a des groupes qui ont intérêt, pour camoufler leurs propres intentions politiques, d'utiliser la religion.

Je suis allé à Bangui de retour de Johannesburg où nous avons participé à l'hommage rendu à MANDELA. Je revenais d'ailleurs avec l'évêque de Cayenne qui est aussi une belle figure. Il a été le prêtre de Soweto et il revenait là comme un ami de la République Sud-africaine.

A Bangui, où deux de nos soldats étaient morts, j'ai reçu les trois personnalités religieuses du pays. Il y avait l'évêque, l'imam et le protestant. Ils vivaient ensemble : l'évêque avait accueilli l'imam pour le protéger et l'imam avait demandé au protestant de venir également pour pouvoir porter la même parole. Là-aussi, saluons ce que des religions peuvent faire pour éviter que d'autres ne s'emparent des religions à des fins destructrices.



Je voulais vous sensibiliser à cela, par rapport à ce que vous pouvez faire ici, en France, pour appeler à cette réconciliation.

Le dernier thème que je veux évoquer devant vous, ce sont les enjeux environnementaux. Ils nous concernent tous et ils engagent l'avenir de la planète. Nous sommes tous responsables de la planète. La France accueillera, en 2015, la Conférence sur le climat. Nous avons pris là une responsabilité que personne ne voulait, de peur d'un nouvel échec. A nous de faire que les pronostics soient déjoués !

La crise climatique n'est pas un enjeu parmi d'autres. Cela concerne la nature, la biodiversité et donc l'humanité. Pour faciliter les conclusions d'un accord universel en 2015, je pense que les autorités religieuses peuvent jouer un rôle auprès des Etats, auprès des peuples pour qu'il y ait cette mobilisation des opinions publiques au niveau national et international.

Voilà ce que je voulais vous adresser comme message, au-delà de mes vœux : que nous avons beaucoup à attendre de ce dialogue entre l'Etat et les religions. Nous avons aussi le sentiment qu'il



y a un besoin de spiritualité dans notre pays. On ne peut pas se réduire simplement aux considérations matérielles, même si elles sont essentielles. Parce qu'il y a une crise, il y a aussi le besoin d'avoir une conscience, de comprendre le sens et vous y contribuez. Aussi je voulais vous remercier, au nom de la République, pour tout ce que vous faites pour assurer la solidarité, permettre le respect et la tolérance et faire que notre pays puisse vivre en paix.

Merci.

